

Séance de l'Académie du 6 avril 2022

L'avenir du Conseil agricole en France

Rapport d'étape du groupe de travail

Frederique Angevin (section 1), Hubert de Rochambeau (section 6), Bernard Ambolet, Jean-Louis Bernard, Jean-François Colomer, Hubert Defrancq, Gil Kressmann, Jeremy Macklin(section 9), Jean-Marie Seronie (section 10)
Animateur: Franck Garnier

Objectifs et méthodologie

- Dans le cadre de la loi EGALIM du 30 oct 2018, le législateur a souhaité faire évoluer le conseil en distinguant un conseil stratégique et un conseil spécifique répondant à un besoin ponctuel. Il a souhaité également séparer le conseil de la vente des produits phytosanitaires avec un objectif de réduction de l'usage de ceux-ci
- Les objectifs du groupe de travail » l'avenir du conseil agricole » :
 - Faire un état des lieux en terme de conseil agricole en France
 - Réaliser une analyse comparative pertinente
 - Identifier les trajectoires possibles en matière de conseil agricole
- Méthodologie:
 - Travail bibliographique
 - Audition des parties prenantes
 - Travail sur les comparaisons pertinentes
- **Compte tenu de l'ampleur du sujet, cette présentation n'est qu'un rapport d'étape**

Plan de la séance

1ère partie: Historique du développement du conseil en France, son rôle, sa perception :

- Historique *JL Bernard*
- Rôle et perception *H Defrancq*

2e partie: la séparation vente conseil en France et à l'étranger: analyse et éléments de comparaison:

- L'exemple de la Grande Bretagne et du Danemark *Jeremy Macklin*
- Le Conseil et la vente dans le domaine vétérinaire *Jean-Louis Hunault*

3e Partie: Quels leviers d'action pour un conseil agricole optimisant performance économique, performance environnementale et attentes sociétales: premières pistes.
Hubert de Rochambeau/Jean- Marie Séronie

Conclusion: enseignements et prochaines étapes du groupe de travail.